

## **Formation du Président du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T)**

### **Personnes concernées**

Chef d'entreprise ou son délégué,  
président le C.H.S.C.T.

### **Objectif**

Etre capable de présider un CHSCT en respectant la réglementation.

Apporter des éléments théoriques et pratiques.

Renforcer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels.

Renforcer la capacité d'analyser les conditions de travail.

Initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour :

- ✓ prévenir les risques professionnels et la pénibilité au travail,
- ✓ améliorer les conditions de travail.

***Formation diffusée par des formateurs ayant l'expérience du fonctionnement du CHSCT en entreprise.***

### **Durée 2 jours (14h)**

Formation théorique et pratique.

### **Pré-requis**

Aucun.

### **Méthode pédagogique**

Méthodes participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.

## **Formation du Président du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T)**

### **Itinéraire pédagogique**

#### **Ouverture de la session de formation.**

Présentation du formateur et de la société ELEVATION.  
Présentation des stagiaires.  
Présentation de la formation et des objectifs.

#### **La réglementation et le droit du CHSCT.**

Présentation du CHSCT (vidéo d'introduction).  
Champ d'application et composition.  
Attributions et fonctionnement.  
Rapport annuel d'évolution des risques.  
Programme annuel de prévention.  
Structure de la réglementation.

#### **L'analyse des risques.**

Principes fondamentaux de la sécurité.  
Principes généraux de la prévention.  
Obligations générales de l'employeur.  
Grandes familles de dangers.  
Analyse des risques.  
Evaluation des risques professionnels et de la pénibilité.

#### **L'accident du travail et la maladie d'origine professionnelle.**

Définition législative de l'accident du travail, l'accident du trajet et la maladie professionnelle.  
Délégation de pouvoir.  
Responsabilités pénales.  
Une réalité – Statistiques.  
Etablir un diagnostic.  
La nécessité de l'analyse.  
L'arbre des causes (vidéo).  
Proposer des solutions  
Mettre en œuvre.

#### **Synthèse et bilan de la formation.**

***Attestation de fin de formation remise au stagiaire.***

### **Durée 2 jours (14h)**

Formation théorique et pratique.

### **Moyens pédagogiques**

Salle de formation équipée de chaises, de tables, d'un tableau, d'un ordinateur avec connexion internet, d'un vidéo-projecteur, d'un écran.

Divers supports sont remis aux stagiaires : livrets, documents, clé USB avec nombreux documents pratiques.